

	Température	Pluie
MER 29	9 / 19	0 / 0
JEU 30	9 / 23	0 / 0
VEN 31	11 / 26	0 / 0
SAM 01	12 / 29	0 / 0
DIM 02	14 / 29	0 / 0
LUN 03	14 / 26	0 / 0

Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Flavescence dorée**
- **Cicadelle verte**
- **Divers**

Stades phénologiques

La majorité des parcelles ont atteint le stade "boutons floraux séparés". Quelques parcelles plus en retard sont encore au stade "boutons floraux agglomérés" (Mauzac, Merlot) et le stade "début floraison" serait atteint ponctuellement sur des parcelles précoces (Chardonnay et Gamay).

L'avancement présente environ 7 jours de retard par rapport à l'année dernière.

Le cumul de pluie de la semaine dernière se situe entre 15 et 30mm suivant les secteurs. Un épisode de grêle a été signalé le 21 mai sur le secteur de Cunac.

MILDIOU

Analyse de risque

Observation:

A ce jour aucune tache n'a été recensée, à l'exception de signalements non confirmés.

Modélisation :

Des contaminations de masse ont été modélisées la semaine dernière sur le secteur de Cadalen. La pression exercée par le mildiou est en hausse en tous secteurs. Le cumul de pluie nécessaire pour engendrer des contaminations de masse s'abaisse, il est compris entre 3-4mm et 8-12mm. En l'absence de pluie, le risque de contamination est nul. Toutefois surveillez l'évolution des prévisions météorologiques.

Des sorties de symptômes sont attendues entre fin mai et début juin.



Préconisations

Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques, Un cumul de 3-4mm peut engendrer des contaminations de masse. Intervenez avant les épisodes pluvieux, si vous êtes en fin de rémanence ou si lessivage.

Strictement préventifs:

- * *Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame-zn, 4kg/ha (3 applications max)*
- * *Rhodax Express, fosétyl/mancozèbe, 4kg/ha (2 applications max), **CMR, ZNT 50m***
- * *Ventaro, Amaline flow, zoxamide/cuivre, 2,8 L/ha (2 applications max) **CMR, ZNT 50m***
- * *Mildicut, disodium phosphonate/cyazofamide 4,5L/ha (3 applications max)*
- * *Profiler, fluopicolide/fosétyl AI 3kg/ha (1 application max)*
- * *Futura, phosphonate de potassium/dithianon, 4 lLha (4 applications max), **CMR***
- * *Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact **biocontrôle***
- * *Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc, 2kg/ha (3 applications)*

Préventif avec une action de rattrapage si application dans les 24 h qui suivent la pluie:

- * *Ampexio, Revoluxio, mandipropamid/zoxamide, 0,5 kg/ha (1 application max)*

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 50% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

La semaine s'annonce sèche. Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques.

BLACK-ROT**Analyse de risque****Observations:**

Des symptômes sur feuilles sont de plus en plus présents en tous secteurs. Des sorties de taches sont encore attendues. Le nombre de taches reste limité sur les parcelles classiques, elles sont plus fréquentes sur les témoins non traités. Ces symptômes sont issus des pluies contaminatrices de fin avril et début mai.

**Analyse de risque:**

La période de risque est en cours. En l'absence de pluie le risque de contamination est nul. Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques. De nouvelles taches peuvent apparaître suite aux pluies survenues en mai.

Préconisations

Intervenez en fonction des pluies annoncées et soyez vigilants sur les parcelles sensibles et présentant des symptômes.

Privilégiez la polyvalence des produits.

* *Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame-*

zn, 4kg/ha (3 applications max)

* *Rhodax express, fosétyl Al/mancozèbe*

4kg/ha (4 applications max), **CMR, ZNT 50 m**

* *Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), **CMR***

* *Dithane neotec, mancozèbe 2kg/ha (4 applications max), **CMR, ZNT 50 m***

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* *Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,25L/ha (2 applications max)*

* *Formose, Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR***

* *Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,25L/ha (2 applications max)*

* *Safran, tétraconazole/fenbuconazole, 0,4L/ha (3 applications max)*

Spécialités à base d'Amidoxime

* *Dynali, Rocca, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)*

Spécialités à base de SDHI:

Luna sensation, Luna xtend, fluopyram/trifoxystrobine 0,2L/ha (2 applications max). **Attention sur la fleur**

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

La semaine s'annonce sèche. Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques.

OIDIUM**Analyse de risque****Observations:**

Les premiers symptômes sur feuilles ont été recensés sur un Chardonnay, sur le secteur de Sénouillac. Pas d'évolution depuis la semaine dernière.

**Stade de sensibilité:**

Le stade 17 "boutons floraux séparés" est atteint en tous secteurs. La période de sensibilité maximale débute, un risque de contamination est possible jusqu'à "fermeture de la grappe".

A retenir

Des contaminations sont possibles.

Préconisations

Intervenir sur l'ensemble des parcelles, les conditions climatiques sont favorables aux contaminations.

* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), **biocontrôle***

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* *Lidal, Concorde tétraconazole, 0,25L/ha (2 applications max)*

* *Formose, Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR***

* *Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,25L/ha (2 applications max)*

* *Safran, tétraconazole/fenbuconazole 0,4L/ha (3 applications max)*

Spécialités à base d'Amidoxime

* *Dynali, Rocca, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5 L/ha, (2 applications max)*

Famille des benzophénones:

* *Vivando, métrafénone, 0,20L/ha (2 applications max)*

Spécialités à base de SDHI:

Luna sensation, Luna Xtend, fluopyram/trifoxystrobine 0,2L/ha (2 applications max). **Ne pas appliquer sur la fleur**

Alternative

Les

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Le vol est terminé. Les premiers glomérules sont observés, ils sont rares et cantonnés à quelques parcelles.

Analyse de risque

Prévoir un dénombrement des glomérules autour de la floraison, il permet d'évaluer le niveau de pression de la G1.



Seuil de nuisibilité: 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences.
(Avec confusion sexuelle: 5 à 10 glomérules pour 100 inflorescences)

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager si vous n'êtes pas au seuil.

La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1 (si le seuil de nuisibilité est atteint).

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Prévoir des comptages.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations:

Les premières éclosions ont été relevées le 23 mai en cages d'émergence mais également sur le vignoble.

Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. Le T1 devra être réalisé entre le 20 et le 30 juin et le T2, 14 jours plus tard.

CICADELLE VERTE

Analyse du risque

Observations:

Des larves sont observées et des adultes continuent de voler. Les populations restent faibles, le maximum recensé est de 20 larves pour 100 feuilles sur un Fer servadou à Gaillac.

Analyse de risque:

Ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure. Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Préconisations

Le risque est faible pour l'instant. Aucun traitement n'est à envisager, si vous n'êtes pas au seuil.



Larve de Cicadelle verte

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

A retenir

Surveillez vos parcelles.

DIVERS

Carences: des symptômes de chlorose ferrique, et de carence azotée sont observés sur certaines parcelles.

Phytotoxicité: elle peut provenir des traitements réalisés sur les cultures voisines ou de l'épamprage chimique. Les symptômes peuvent être confondus avec des taches de black-rot notamment.

Phytotoxicité d'herbicide



Phytotoxicité d'épamprage

Cigarier: des cigares sont visibles sur les parcelles, mais sont sans incidence.



Excoriose: des symptômes apparaissent sur les sarments de l'année sur Loin de l'oeil, Gamay et Duras.



La liste des biocontrôles se trouvent sur le site suivant : <http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

Prochain bulletin le 4 juin

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 07.80.56.95.60

